

Des opposants à l'incinérateur présents



Des membres du collectif Alerte Incinérateur Planguenoual ont distribué des tracts à l'entrée du conseil municipal, lundi 11 décembre 2023. Comme ici à l'élu Sylvain Bernu.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Au début du conseil municipal, lundi, d'une dizaine d'opposants au nouvel incinérateur de Planguenoual ont distribué des tracts à l'entrée du bâtiment de l'agglo, rue Saint-Martin, où se déroulent les conseils. Ils attendaient l'avis du maire concernant une dérogation sur les émissions d'oxyde d'azote de l'actuel incinérateur.

Lors du conseil (auquel a également assisté une partie des opposants), une question diverse a été posée par l'élu d'opposition Sylvain Bernu sur ce sujet : « **Des habitants nous sollicitent sur le point suivant : Le syndicat Kerval, dont nous sommes membres, souhaite être dispensé de mettre en place un traitement complémentaire des oxydes d'azote en sortie de cheminée [...] pour pouvoir continuer à fonctionner durant cinq ans en dépassant les normes d'émissions d'oxyde d'azote.** » Le conseiller indique que « **le maire de Lamballe-Armor serait sollicité avant le 18 décembre, pour donner son avis.** »

Une mise aux normes retardée

« **Est-ce que vous pouvez nous confirmer cette information ? Quel est votre positionnement ?** », interroge l'élu d'opposition qui demande des précisions sur les contrôles environnementaux.

« **Lamballe-Armor n'est pas membre de Kerval. C'est Lamballe Terre et Mer qui est membre** », précise le maire. L'édile qui confirme qu'« **une demande de dérogation pour la mise aux normes de l'outil pour le rejet de certains produits** » par Kerval.

« **C'est une mise aux normes qui ne signifie pas que l'établissement pollue. Il est prévu que la mise aux normes puisse être retardée, car il y a un projet de nouvelle unité en remplacement.** » Il explique que « **parmi les personnes qui peuvent émettre un avis, il y a les collectivités dont Lamballe-Armor, tout comme les habitants via l'enquête publique.** »

Des contrôles sont présentés lors d'une commission de suivi de site, qui s'est réunie en janvier, « **à laquelle nous assistons** », détaille le maire. « **Il n'y a eu aucune anomalie dans les contrôles** », confirme-t-il. « **D'ailleurs, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il y ait une rencontre avec Kerval.** »

« **Certes il n'a pas d'obligation, mais c'est regrettable que la mairie de Lamballe ne donne pas son avis sur un sujet si important** », regrette Anne Le Guilloux, du collectif Alerte Incinérateur Planguenoual.

A.L.R.